

## PROCÈS-VERBAUX

MARDI, 28 février 1939.

Le Comité spécial institué pour s'enquérir de l'application de la Loi de la pension du service civil se réunit à onze heures du matin (Pour l'organisation).

*Membres présents:* MM. Anderson, Baker, Davidson, Francoeur, Heaps, Hill, Kennedy, Lockhart, McCann, McLean (*Melfort*), Mallette, Mutch et Wood.

*Sont aussi présents:* M. W. C. Ronson, sous-ministre adjoint, ministère des Finances; M. G. L. Gullock, chef de la division de la pension, ministère des Finances.

Sur motion de M. Mallette, M. McLean (*Melfort*) est élu président à l'unanimité.

M. McLean prend le fauteuil, remercie le Comité de l'honneur qui lui est de nouveau conféré. Il exprime l'espoir d'obtenir des membres la même coopération qu'il a obtenu l'année dernière.

La question du programme est discutée. Il est convenu que le Comité consacrera ses premières séances à la revue des renseignements recueillis par le Comité de 1938.

Le président informe les membres que diverses associations de fonctionnaires ont demandé si oui ou non le Comité actuel recevra de nouvelles représentations.

Sur motion de M. Heaps:

*Il est résolu,*—ATTENDU que le Comité spécial sur l'application de la Loi de la pension du service civil a siégé durant le session de 1938 et qu'il a reçu des représentations d'associations et de personnes intéressées, ce Comité est d'avis qu'étude immédiate de ces représentations doit être faite afin d'en faire rapport à la Chambre aussitôt que possible, mais qu'avant de ce faire, ledit Comité recevra volontiers dans le plus bref délai possible, les représentations écrites d'organismes et de personnes sur des sujets non encore présentés.

Sur motion de M. McCann,

*Il est résolu,*—Que le Comité soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 en français de ces procès-verbaux et des témoignages qu'il entendra, et que soit suspendue à cet effet l'application de l'article 64 du Règlement.

Le président demande la permission de soumettre au Comité certaines communications qui lui ont été adressées durant l'intercession et depuis l'ouverture de la session actuelle, comme suit:

1. Vétérans du service civil du Canada, succursale de Toronto, affiliée au corps canadien; signé B. B. Izatt, secrétaire.
2. Association des employés du bureau de poste de Montréal; signé Georges Labelle, secrétaire-trésorier.
3. J. T. Richard, avocat, Ottawa, Ont., au nom de Mme E. Doyle.

Sur motion de M. Mutch, le Comité s'ajourne à 11 h. 45 pour se réunir de nouveau sur convocation du président.